

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 17 SEPTEMBRE 2018 A 19 HEURES**

Mr le maire déclare la séance du conseil municipal du 17 septembre 2018 ouverte.

Absents excusés : Véronique LEVERT, Jean-Louis MECHIN, Jean-François MERE, Christian GEDOUX.

Procuration de Mme Véronique LEVERT à Mr Thierry PONTIER  
Procuration de Mr Jean-Louis MECHIN à Mr Philippe GESLAIN  
Procuration de Mr Jean-François MERE à Mr François CHABOT  
Procuration de Mr Christian GEDOUX à Mme Dominique LAVEAU

Secrétaire de séance : Mr Didier AUBRY

**L'ordre du jour appelle les sujets suivants :**

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AOUT 2018**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal.

**FINANCES :**

Situation exposée par Mr le maire :

**- Budget communal : Etat des finances au 15 septembre 2018**

Fonctionnement :	Dépenses :	487 270.98	€uros
	Recettes :	534 822.79	€uros
	Excédent:	47 551.80	€uros
	Excédent antérieur :	+ 382 874.74	€uros
	Total :	+ 430 426.54	€uros

Investissement :	Dépenses :	159 284.78	€uros
	Recettes :	299 969.43	€uros
	Excédent :	140 684.65	€uros
	Déficit antérieur :	- 41 837.24	€uros
	Excédent :	+ 98 847.41	€uros

**- Budget assainissement : Etat des finances au 15 septembre 2018**

Fonctionnement :	Dépenses :	44 397.95	€uros
	Recettes :	53 900.61	€uros
	Excédent :	9 502.66	€uros
	Excédent antérieur :	+138 669.45	€uros
	Total :	+ 148 172.11	€uros

Investissement :	Dépenses :	60 433.16	€uros
	Recettes :	39 258.00	€uros
	Déficit :	21 175.16	€uros
	Excédent antérieur :	48 872.24	€uros
	Total :	+ 27 697.08	€uros

### **- Taxe de séjour**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la commune d'ALLOGNY ne peut mettre en place cette taxe car elle n'a pas la compétence Tourisme. Celle-ci ayant été déléguée à la CCTHB.

## **AFFAIRES GENERALES :**

### **- Réseau d'assainissement : Point sur les travaux en cours**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que l'inspection des 1900 ml complémentaires aura lieu mi-septembre et que les travaux de réhabilitation du réseau commenceront mi-octobre.

### **- Vente de diverses parcelles de taillis sous futaie par un particulier au lieu dit « Grande Pelure »**

Monsieur le maire donne lecture aux membres du conseil municipal de la lettre de Maître Simon VILAIRE.

Arrivée de Mr Jean-François MERE, conseiller municipal à 19 heures 15.

### **- Déclaration d'intention d'aliéner :**

Mr le maire, conformément à la délégation qui lui est accordée, informe qu'il n'a pas préempté sur plusieurs parcelles ainsi que la SAFER du CENTRE

### **- CCTHB : Intégration de la commune d'ALLOUIS**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que, par délibération du 05 juin 2018, la commune d'Allouis a sollicité la Communauté de Communes Terres du Haut Berry pour intégrer son périmètre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Considérant la proximité territoriale de la commune d'Allouis avec la Communauté de Communes, le Conseil Communautaire, par délibération du 26 juillet 2018, a décidé d'émettre un avis favorable sur le rattachement de la commune d'Allouis à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, à compter 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il appartient maintenant aux communes membres de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry d'émettre un avis sur ce rattachement, conformément à l'article L. 5211-18 du CGCT, dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération. A défaut de délibération dans le délai imparti, l'avis sera réputé favorable.

Monsieur le maire propose au vote à bulletin secret le rattachement de la commune d'Allouis à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, à compter 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Après dépouillement (Pour : 11 - Abstention : 2) la commune d'Allogny accepte le rattachement de la commune d'Allouis à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, à compter 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **- ONF : Programme de coupe 2019**

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal que l'ONF propose dans le cadre de sa mission de gestion du bois du Rhimbé de vendre sur pied le bois d'une parcelle de 7ha (Estimation de la vente 30 000 €uros) Replantation de la parcelle 2 ans après (coût estimé 20 000 €uros).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent cette proposition.

### **- Projet d'évolution 3G 4G de l'antenne Orange**

Monsieur Philippe GESLAIN, conseiller municipal, rappelle l'historique aux membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal souhaitent que le réseau qui va alimenter ce pylône passe par la route d'Henrichemont et non par le chemin des merisiers.

### **- Construction de la nouvelle école : Financement du projet**

Jean-François MERE, conseiller municipal, rend compte de la réunion qui s'est tenue le 6 septembre 2018, en présence du nouveau responsable de la trésorerie des Aix-d'Angillon et d'un chargé de mission à la DGFIP de Bourges. L'objectif était d'ajuster le plan de financement, et en particulier de déterminer l'équilibre entre la part des emprunts et de l'autofinancement.

## **PERSONNEL COMMUNAL :**

### **- Avancement de grade**

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal que le comité technique du centre de gestion va examiner le 24 septembre 2018 sa proposition de faire avancer trois adjoints techniques au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

## **COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS**

### **- Informations diverses**

Monsieur François CHABOT, Maire-adjoint informe :

- des prochaines dates de manifestations sur la commune.
- que la réunion des toutes les associations aura lieu le 19 octobre 2018.
- que sa commission s'est réunie pour mettre en place les critères pour l'attribution des subventions en 2019.
- qu'il ne gèrera plus le pique-nique républicain s'il n'est pas aidé par les autres membres du conseil municipal.
- qu'étant donné les critiques émises à son encontre concernant l'organisation et la sécurité des parkings, il ne s'occupera pas du feu d'artifice en 2019.

## **EDUCATION**

### **- Point sur la rentrée scolaire**

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint informe les membres du conseil municipal que :

- tous les travaux prévus dans les bâtiments scolaires pendant les grandes vacances ont été effectués.
- 87 enfants sont scolarisés à l'école d'Allogny (23 en PS-MS, 27 en GS-CP, 21 en CE et 16 en CM).
- la rentrée s'est passée sans aucun problème.

#### **- Informations diverses**

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint informe les membres du conseil municipal que :

- pour l'instant, un seul service est prévu à la cantine, encadré par quatre personnes.
- deux contrats ASER n'ont pas été renouvelés.

### **ENVIRONNEMENT**

#### **- Construction d'un groupe scolaire et réaménagement d'un bâtiment existant pour l'aménagement d'une garderie et d'une cantine : point sur l'avancement du dossier.**

Monsieur Thierry PONTIER, Maire-Adjoint informe les membres du conseil municipal que :

- la 1<sup>ère</sup> réunion de chantier a eu lieu le jeudi 13 septembre pour une prise de contact entre toutes les entreprises retenues.
- ces réunions auront lieu tous les jeudis.
- la salle informatique doit être vidée pour le 25 septembre au plus tard.
- les travaux doivent débuter mi-octobre.

Et d'autre part

- les travaux de voirie prévus sur l'ensemble de la commune sont en cours.
- l'électricité et le paratonnerre de l'église doivent faire l'objet de travaux.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint, souhaite savoir qui va préparer les colis de Noël pour les personnes de plus de 75 ans.

Josiane DUBREUIL, conseillère municipale, indique que l'organisation va être mise en place avec Véronique LEVERT, également conseillère.

La séance est levée à 19 heures 55.